



URCPA_ATACTORA DONGA

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Agroforestry Technical Assistance Facility (ATAF), l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde de l'Atacora Donga (URCPA-AD) en partenariat avec l'usine de transformation des noix d'anacarde **TOLARO GLOBAL SAS** et l'Agriculteur Français pour le Développement International (AFDI), lance un appel à candidature pour le recrutement de six (06) Conseillers Agricoles dans le cadre de son projet d'extension de l'anacarde biologique et commerce équitable.

I- DESCRIPTION DES TACHES ET QUALIFICATION

1.1. Description de la fonction

Sous la responsabilité du Directeur de l'URCPA_AD et sous la supervision des Chargés de Programme de l'union, les conseillers agricoles auront pour mission d'accompagner les producteurs de leurs zones d'intervention, dans l'amélioration de la compétitivité des noix produites par ces derniers, dans le processus de certification biologique /Commerce Equitable et la mise en marché collective de leurs produits et ceci dans le respect de la politique de développement du réseau FENAPAB.

Ils travailleront en étroite collaboration avec les faitières communales des coopératives villageoises d'anacarde et les autres acteurs de la filière (commerçants, transformateurs, structures étatiques, ong/ptf, etc).

1.2. Titre du poste : Conseiller Agricole.

Nombre : six (06).

1.3. Lieu d'affectation : Chaque Conseiller Agricole sera basé dans l'une des communes suivante : Kouandé, Djougou, Ouaké, Péhunco, et Toucountouna.

1.4. Principales tâches

- Informer et sensibiliser les producteurs et responsables des OP de producteurs d'anacarde du réseau URCPA sur les aspects liés à la production des noix d'anacarde, la certification Bio et Flo des vergers des producteurs et la commercialisation des noix (vente groupée);
- Accompagner les producteurs d'anacarde du réseau URCPA dans le processus de certification Bio et Commerce Equitable ;
- Accompagner les élus des différentes faitières (communales) dans la mise en place et le fonctionnement des services prioritaires de l'union (accès aux matériels végétaux performants, Champs écoles ; certification Bio & Flo ; commercialisation, appuis conseils / formation) en lien avec les différentes structures en appui au développement de la filière anacarde ;
- Faciliter l'accès au crédit et aux équipements appropriés aux membres des unions de coopératives et des coopératives villageoises et la vente groupée des noix de cajou;
- Veiller à la bonne gestion des matériels et infrastructures de l'Union Communale ;

9



URCPA_ATACORA DONGA

- Faciliter l'accès au réseau et des producteurs sur les diverses informations (sur le marché, sur les innovations, sur les expériences, etc.) relatives à la filière anacarde dans la sous-région africaine et sur le plan international ;
- Suciter l'émergence d'organisations de producteurs viables et durables (coopératives à la base, en lien avec les structures de tutelles des Coopératives et conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA ;
- Faciliter l'organisation et le développement de relations commerciales OP / Usines de transformation ;
- Contribuer à la collecte de données et à la consolidation des acquis des différents projets dans les communautés bénéficiaires et à leur diffusion.

1.5. Profil requis

Conditions générales

- Être âgé (e) de 23 ans au moins au 31 décembre 2020
- Jouir d'une bonne santé physique et mentale ;
- Jouir de ses droits civils et civiques ;
- Parler couramment une langue de la localité d'intervention (Bariba, Dendi, Yom, Lopka Wama et Ditamari) ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute et de travail en équipe ;
- Etre proactif et avoir un esprit de créativité.
- Avoir de bonnes connaissances de la filière anacarde au Bénin
- Avoir une Bonne de capacité rédactionnelle ;
- Accepter travailler sous pression et être libre de tout autre engagement professionnel.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel...).

Conditions spécifiques

- Etre titulaire d'une licence en Agronomie, économie agricole, ou d'un Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT) ou du Brevet Etude Agricoles Tropicales (BEAT).
- Justifier d'une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'accompagnement des producteurs dans le monde rural et spécifiquement dans la filière anacarde, prouvée par d'attestation(s) de travail ;
- Grande expérience de travail avec des organisations paysannes et les acteurs de développement local surtout dans la région Atacora – Donga ;
- Avoir des expériences en accompagnement en entrepreneuriat, vie coopérative,
- Avoir une expérience dans la formation des producteurs d'anacarde sur les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des vergers d'anacardiens ;
- Avoir une bonne expérience dans la formation des producteurs d'anacarde sur les bonnes pratiques de récolte et post récolte ;
- Maîtriser le dispositif de vente groupée ;

La maîtrise du processus de certification des noix Bio et Commerce Equitable serait d'un grand attout.

4



URCPA_ATACTORA DONGA

II- TYPE DE CONTRAT

Type de contrat : CDD renouvelable après évaluation.

III- DÉPÔT DES DOSSIERS

3.1. Liste des dossiers à fournir

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'URCPA-AD ;
- Un curriculum vitae détaillé et signé ;
- Photocopies légalisées des diplômes obtenus ;
- Photocopie simple de la pièce d'identité
- Photocopie de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité (légalisée) ;
- Les attestations de travail légalisées.

3.2. Date de dépôt des Dossiers

Les personnes intéressées par les présents avis sont priées de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé au plus tard le 02 Mars 2020 à 10h 30mn avec la mention :

« **Candidature au poste de Conseiller Agricole de l' URCPA_AD** » au siège de l'URCPA-AD BP 645 Natitingou; size au Quartier Kantaborifa Tel : 69 89 85 67; Email : urcpa.atacoradonga@gmail.com

Seuls les candidats(es) présélectionnés seront contactés, pour la suite du processus (écrit , entretien).

Fait à Natitingou le 17 Février 2020

Le Directeur URCPA-AD

P.O

Mohamed BARANON.-

